



# Éducation aux médias numériques tenant compte des traumatismes et de la violence

GUIDE D'ANIMATION

## HabiloMédias

---

HabiloMédias est un organisme de bienfaisance canadien sans but lucratif qui œuvre pour l'éducation aux médias et la littératie numérique. Il veille à ce que chacun puisse interagir en toute confiance et de manière critique avec toutes les formes de médias. Pour atteindre cet objectif, nous menons et communiquons des recherches originales qui contribuent à l'élaboration de nos ressources et orientent les enjeux stratégiques en lien avec les médias numériques, concevons des programmes éducatifs reconnus à l'échelle internationale à l'intention des enseignants, des parents, du grand public et d'autres encore, et menons des activités de sensibilisation afin de faire progresser l'éducation aux médias numériques au Canada. HabiloMédias crée des ressources et des programmes d'éducation aux médias numériques depuis 1996. Par notre travail, nous aidons les gens à développer la pensée critique et les compétences en matière de médias numériques dont ils ont besoin pour tirer profit de l'économie et de la société numériques, ainsi qu'en tirer de nouvelles possibilités en matière d'emploi, de citoyenneté, d'innovation, d'expression créative et d'inclusion sociale.

## Site Web

---

[habilomedias.ca](http://habilomedias.ca)

## Personne-ressource

---

**Kara Brisson-Boivin (Ph. D.)**, directrice de la recherche

[kbrisson-boivin@mediasmarts.ca](mailto:kbrisson-boivin@mediasmarts.ca)

## Équipe de recherche de HabiloMédias

---

**Kara Brisson-Boivin (Ph. D.)**, directrice de la recherche

**Khadija Baig**, associée de recherche et d'évaluation

**Vanessa Turyatunga**, associée de recherche et d'évaluation

## Constitutive au guide

---

**Vanessa Turyatunga**, associée de recherche et d'évaluation

**Kara Brisson-Boivin (Ph. D.)**, directrice de la recherche

## Comité consultatif du projet MODELSS

---

**Amy FitzGerald**, Executive Director, BC Society of Transition Houses

**Danya O'Malley**, directrice générale, P.E.I. Family Violence and Prevention Services

**Deborah Schwientek**, directrice des services d'emploi et de formation, YWCA Hamilton

**Jane Bailey (Ph. D.)**, professeure, Faculté de droit, Université d'Ottawa

**Inara Dodhiya**, gestionnaire des maisons de transition, YWCA Metro Vancouver

**Jeanine George**, directrice générale, Aboriginal Shelters of Ontario

**Jordan Fairbarin (Ph. D.)**, professeure agrégée en sociologie, Collège universitaire King's à l'Université Western

**Kaitlynn Mendes (Ph. D.)**, professeure adjointe en sociologie, Université Western

**Kira Gee**, éducatrice en matière de violence sexuelle, Calgary Communities Against Sexual Abuse

**Lauren Hutchison**, superviseure de la prospérité économique des femmes, YWCA Calgary

**Nawal Vajeed**, responsable des subventions et des relations gouvernementales, Nisa Homes

**Raine Liliefeldt**, directrice des services aux membres et du développement, YWCA Canada

**Rhiannon Wong**, gestionnaire de projet sur la sécurité des technologies, Hébergement femmes Canada

**Róisín Cahill**, coordonnatrice du projet sur la technologie exempte de violence, BC Society of Transition Houses

**Ronit Kasimov**, directrice des services à la clientèle du refuge, Yorktown Family Services

**Shiba Anjum**, directrice des programmes, Nisa Homes

**Sly Castaldi**, directrice générale, Guelph-Wellington Women in Crisis

**Syma Nehal**, directrice des opérations nationales, Nisa Homes Vancouver

**Suzie Dunn (Ph. D.)**, professeure adjointe, École de droit Schulich, Université Dalhousie

### Citation suggérée

HabiloMédias (2023). *Éducation aux médias numériques tenant compte des traumatismes et de la violence : Guide d'animation*. Ottawa.

### Financement

Ce projet est appuyé par l'Agence de la santé publique du Canada dans le cadre du programme *Prévenir et contrer la violence familiale : la perspective du milieu de la santé*. Les opinions exprimées dans le présent document ne représentent pas nécessairement celles de l'Agence de la santé publique du Canada.

### Remerciements

HabiloMédias aimerait remercier les consultantes expertes Michelle Sault et Shannon Speed of Minokaw Consulting qui ont révisé le présent guide et offert une contribution inestimable dans le cadre de son élaboration.

### Reconnaissance des territoires autochtones

HabiloMédias reconnaît être situé sur les terres traditionnelles non cédées et occupées des Algonquins Anishinaabeg. Avec gratitude, nous reconnaissons ce territoire pour réitérer notre engagement et notre responsabilité dans l'établissement de relations positives avec les Inuits, les Premières Nations et les Métis d'un océan à l'autre.

Nous nous efforçons de fonder nos processus de recherche sur la bienveillance et la réciprocité, ce qui signifie démontrer un état constant d'apprentissage, surtout lorsqu'il s'agit de comprendre le bien-être et les expériences numériques des peuples et des communautés autochtones du Canada. Nous nous engageons à créer et à maintenir des relations et des processus respectueux qui reconnaissent les déséquilibres de pouvoir dans le paysage de l'éducation aux médias numériques, ainsi qu'à chercher à les corriger.

# Table des matières

<b>Message de HabiloMédias .....</b>	<b>5</b>
<b>À propos de ce guide .....</b>	<b>6</b>
<b>Renseignements généraux .....</b>	<b>7</b>
Éducation aux médias numériques.....	7
Violence et abus facilités par la technologie.....	7
Le programme <i>Favoriser la résilience grâce à Technohabile</i> .....	9
<b>Approches tenant compte des traumatismes et de la violence.....</b>	<b>10</b>
Définitions .....	10
Principes clés .....	11
<b>Créer des « espaces plus sûrs » .....</b>	<b>12</b>
Sécurité des participantes : Pratiques prometteuses .....	13
Sécurité des animatrices : Pratiques prometteuses .....	15
<b>Maintenir la confiance et la transparence .....</b>	<b>16</b>
Pratiques prometteuses .....	17
<b>Favoriser le soutien par les pairs et la collaboration .....</b>	<b>18</b>
Pratiques prometteuses .....	19
<b>Autonomiser les participantes .....</b>	<b>20</b>
Pratiques prometteuses .....	20
<b>Tenir compte de l'intersectionnalité et de l'humilité culturelle .....</b>	<b>21</b>
Pratiques prometteuses .....	22
<b>Gérer l'animation à distance .....</b>	<b>23</b>
Pratiques prometteuses .....	23
<b>Fiche-conseil : Résumé des pratiques prometteuses .....</b>	<b>25</b>
<b>Ressources pour de plus amples renseignements.....</b>	<b>26</b>
<b>Références.....</b>	<b>27</b>

## Message de HabiloMédias

Depuis plus de 25 ans, HabiloMédias élabore des ressources afin de répondre aux vastes besoins en matière d'éducation aux médias numériques dans l'ensemble du Canada, aux côtés d'un réseau de partenaires en éducation, d'établissements de recherche et d'enseignement, d'organisations de la société civile, du gouvernement et de l'industrie. Nous sommes reconnaissants de la possibilité que nous offre ce projet, soutenu par l'Agence de la santé publique du Canada, de nous engager à répondre aux besoins en matière d'éducation aux médias numériques des survivantes [bien qu'il puisse également désigner des hommes et des enfants, le terme féminin est employé dans le présent texte puisqu'il désigne majoritairement des femmes] de la violence et des abus facilités par la technologie (VAFT) et des praticiens œuvrant auprès de femmes victimes de violence.

Cette ressource a été élaborée grâce au travail de HabiloMédias pour mettre en œuvre une approche tenant compte des traumatismes et de la violence dans le cadre du programme *Favoriser la résilience grâce à Technohabile*. Grâce à des recherches approfondies et à des consultations auprès de survivantes de la violence facilitée par la technologie, de praticiens œuvrant auprès des femmes victimes de violence, de chercheurs, d'animatrices [bien qu'il puisse également désigner des hommes, le terme féminin est employé dans le présent texte puisqu'il désigne majoritairement des femmes] et d'autres experts, HabiloMédias a créé ce guide d'animation afin de présenter un résumé des renseignements essentiels, des principes et des pratiques prometteuses en lien avec la mise en œuvre d'une approche tenant compte des traumatismes dans l'éducation aux médias numériques.

Cette ressource a deux objectifs. Elle servira à guider les praticiens qui animeront les ateliers *Favoriser la résilience grâce à Technohabile*, et

nous espérons qu'elle s'avérera un guide utile pour les projets, les organisations et les particuliers qui souhaitent intégrer une approche tenant compte des traumatismes à l'éducation aux médias. Cette approche axée sur les traumatismes est toute nouvelle pour notre organisation, et nous voulons partager ce que nous avons appris avec toutes les personnes qui se retrouvent dans une situation similaire.

Compte tenu de la multiplicité des publics que nous espérons atteindre, nous nous sommes assurés que le contenu du présent guide soit généralement applicable à l'animation dans différents contextes. Les détails de l'application du contenu du guide au programme *Favoriser la résilience grâce à Technohabile* sont couverts dans notre atelier de formation des formateurs, les diapositives et les modèles des ateliers, les discussions lors des réunions internes, les consultations auprès d'experts, et bon nombre de pratiques et de processus que nous avons mis en place lors de l'élaboration de ce programme.

Comme nous l'expliquons ultérieurement dans ce guide, la mise en œuvre d'une approche tenant compte des traumatismes est un processus continu, et non un résultat. Alors que nous continuons d'apprendre, nous accueillons avec plaisir vos commentaires, vos réactions et vos pratiques prometteuses. Si vous souhaitez communiquer avec nous au sujet de ce projet ou avez des suggestions et des idées à partager, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse [info@mediasmarts.ca](mailto:info@mediasmarts.ca). Nous sommes impatients de poursuivre ces discussions et ces efforts en vue d'élaborer et de mettre en œuvre une approche fondée sur les traumatismes et la violence dans le cadre de l'éducation aux médias numériques.

## À propos de ce guide

Le présent guide a été élaboré dans le cadre du projet de recherche interventionnelle *Aller de l'avant : l'autonomisation et la littératie numériques des survivantes*, conçu et élaboré par HabiloMédias, le centre canadien sans but lucratif d'éducation aux médias numériques. Le projet MODELSS vise à adapter, à fournir et à évaluer des ressources d'éducation aux médias numériques à l'intention des praticiens œuvrant auprès de femmes victimes de violence et de survivantes de la violence familiale, surtout celles qui ont subi ou subissent de la violence et des abus facilités par la technologie.

Les réponses à la violence et aux abus facilités par la technologie doivent tenir compte des traumatismes qu'ont subis les survivantes afin d'éviter de les traumatiser de nouveau et de leur causer d'autres préjudices. Le programme MODELSS adopte une perspective tenant compte des traumatismes et de la violence et met en œuvre cette approche dans toutes les ressources du programme et l'évaluation que nous en faisons. Le présent guide sur l'éducation aux médias numériques tenant compte des traumatismes et de la violence est conçu pour les animatrices des ateliers *Favoriser la résilience grâce à Technohabile*, élaborés dans le cadre du projet MODELSS, lesquels visent à éduquer les survivantes et à leur donner les moyens de participer en toute confiance aux communautés en ligne (p. ex. chercher un emploi en toute sécurité, faire des transactions bancaires et des achats en ligne, et utiliser les médias sociaux).

Le présent guide fournit des renseignements généraux sur l'éducation aux médias numériques et la violence facilitée par la technologie, ainsi que des pratiques prometteuses tenant compte des traumatismes, aux animatrices des ateliers *Favoriser la résilience grâce à Technohabile*.

Le guide aborde les sujets suivants :

- la définition de l'éducation aux médias numériques;
- la définition de la violence et des abus facilités par la technologie;
- la définition d'une approche tenant compte des traumatismes et de la violence;
- des pratiques prometteuses et recommandées pour une approche d'animation tenant compte des traumatismes et de la violence;
- l'animation en présentiel et à distance;
- des ressources pour les animatrices, les praticiens et les survivantes.

À la fin du guide, les animatrices trouveront une **fiche-conseil d'une page** à laquelle elles pourront se reporter avant ou pendant l'animation.

Nous recommandons de lire l'ensemble des renseignements contenus dans le présent guide puisqu'il est essentiel d'encadrer les conseils pratiques que nous mettons en évidence. Toutefois, les personnes qui recherchent des outils pratiques immédiats d'animation tenant compte des traumatismes les trouveront facilement en utilisant les sections codées par couleur :



les conseils de préparation **avant** l'animation sont surlignés en vert;



les conseils à suivre **pendant** les ateliers sont surlignés en orange;



les conseils à suivre **après** les ateliers sont surlignés en violet.

# Renseignements généraux

## Éducation aux médias numériques

Internet et les appareils numériques que nous utilisons sont devenus des éléments incontournables de notre vie. Pour survivre et prospérer à l'ère numérique, nous devons comprendre les médias numériques, savoir comment les utiliser, accéder, et aussi interagir avec eux au maximum de notre potentiel : c'est ce qui définit l'éducation aux médias numériques.

[La recherche dans ce domaine](#) considère l'éducation aux médias numériques comme un enjeu de justice sociale qui permet de réduire les disparités économiques, sociales, culturelles et civiques et d'accroître les possibilités offertes, en particulier aux femmes et aux filles. Le projet MODELSS adopte cette conception de l'éducation aux médias numériques et vise à répondre aux nombreux besoins en matière d'éducation aux médias numériques des survivantes de la violence et des abus facilités par la technologie et des praticiens dans la communauté qui travaillent auprès des femmes victimes de violence.

En tant que programme d'éducation aux médias numériques, *Favoriser la résilience grâce à Technohabile*, élaboré dans le cadre du projet MODELSS, cherche surtout à accroître la résilience des participantes et à améliorer leur sécurité, leur santé et leur bien-être en développant leur confiance en elles et leurs compétences afin qu'elles deviennent des cybercitoyennes actives, informées et autonomes.

## Violence et abus facilités par la technologie

Comme il existe plusieurs formes ou types d'abus, il est difficile d'en établir une seule définition générale. Dans le contexte des relations, les abus sont un ensemble de comportements adoptés pour obtenir ou maintenir le pouvoir et le contrôle sur une autre personne, [notamment](#) :

- la violence physique (ou les menaces de violence physique);
- la violence émotionnelle et verbale (comportements non physiques visant à contrôler, à isoler et à effrayer);
- la violence financière (un partenaire violent étend son pouvoir et son contrôle à la situation financière d'une autre personne);
- la violence sexuelle (forcer ou contraindre une personne à faire quelque chose qu'elle ne veut pas faire sur le plan sexuel ou faire pression sur elle);
- la violence et les abus facilités par la technologie.

La [violence et les abus facilités par la technologie](#) peuvent être généralement définis comme une forme d'abus ou de comportement contrôlant comportant l'utilisation de la technologie pour contraindre, traquer, surveiller ou harceler une autre personne. Elle [consiste en une série d'actions](#), notamment :

- l'envoi de textos ou de courriels violents;
- le cyberharcèlement;
- le partage non consenti d'images intimes (« pornographie de vengeance »);
- la publication de renseignements privés et personnels (« doxing » en anglais);
- l'usurpation d'identité;
- les menaces et l'intimidation;
- l'entrave des communications.

La recherche classe essentiellement la violence et les abus facilités par la technologie comme une forme de violence entre partenaires intimes, de violence fondée sur le genre, de violence domestique et familiale, et d'autres modèles sociétaux et structurels de violence à l'égard des femmes (Douglas et autres, 2019). La violence et les abus facilités par la technologie sont donc principalement liés à l'inégalité de genre, plutôt qu'à la technologie elle-même (Afrouz, 2021). Néanmoins, il est important de reconnaître le rôle unique et déterminant que joue la technologie dans les nouvelles formes et les nouveaux cas de violence (Henry et autres, 2020). Par exemple, la [pandémie de COVID-19 a aggravé](#) la violence et les abus facilités par la technologie, les comportements de contrôle et d'intimidation passant de plus en plus aux appareils et aux plateformes numériques.

Le projet MODELSS considère la violence et les abus facilités par la technologie comme un problème de santé publique nécessitant des interventions collaboratives et durables à l'échelle individuelle, interpersonnelle, communautaire et systémique. Notre projet reconnaît également que les facteurs environnementaux (comme l'accès aux ressources et services) et les formes croisées d'oppression, de marginalisation et d'exclusion (comme la race, la sexualité et le genre) influencent grandement tous les aspects du bien-être et façonnent les résultats en matière de santé pour les survivantes.

## Le programme *Favoriser la résilience grâce à Technohabile*

Au terme de [groupes de discussion](#) menés auprès de praticiens œuvrant auprès des femmes victimes de violence et des survivantes de la VAFT, HabiloMédias a conçu le programme *Favoriser la résilience grâce à Technohabile* en y incluant deux types de contenu :

1. *Documents relatifs au triage numérique* : il s'agit de renseignements importants en matière de sécurité et de bien-être offerts en ligne pour aider les survivantes en situation de crise et leur famille;
2. *Ateliers Favoriser la résilience grâce à Technohabile* : une série de six ateliers visant à informer les survivantes et à leur donner les moyens de participer en toute confiance aux communautés en ligne est offerte (p. ex. chercher un emploi en toute sécurité, faire des transactions bancaires et des achats en ligne, et utiliser les médias sociaux).

Le contenu de notre programme a été conçu en collaboration avec un réseau de partenaires de prestation de services aux femmes victimes de violence dans l'ensemble du Canada, notre comité consultatif de projet, des consultants en éducation et accessibilité, des consultants en évaluation, un maître animateur autochtone, concepteur graphique et des traducteurs. En ce qui concerne les ateliers *Favoriser la résilience grâce à Technohabile la prévention et la résilience*, nous avons adapté quatre ateliers existants du programme [Technohabile](#) et conçu deux nouveaux ateliers, à l'intention des survivantes de la violence et des praticiens qui travaillent auprès d'elles :

- Introduction aux bases d'Internet
- Introduction à la sécurité en ligne
- Introduction à la protection de la vie privée et à la sécurité en ligne
- Approfondir vos connaissances en matière de protection de la vie privée et de sécurité en ligne
- La sécurité des relations en ligne (\*nouveau)
- Narration numérique (\*nouveau)

Les experts en éducation aux médias numériques de HabiloMédias formeront les praticiens qui œuvrent auprès des femmes victimes de violence dans les refuges d'urgence et les maisons de transition afin qu'ils puissent dispenser le programme *Favoriser la résilience grâce à Technohabile*.

En partenariat avec les animatrices du programme et les participantes, nous mènerons une évaluation itérative du programme *Favoriser la résilience grâce à Technohabile*. Les commentaires recueillis grâce à cette évaluation seront utilisés pour élaborer les ressources du programme. Nous partagerons et échangerons également des pratiques prometteuses fondées sur des données probantes pour concevoir et mettre en œuvre des interventions en matière d'éducation aux médias numériques afin d'aborder et de prévenir la violence facilitée par la technologie et de favoriser la santé des survivantes en collaboration avec des décideurs politiques en matière de santé publique et de sécurité numérique, des universitaires, des chercheurs, des praticiens œuvrant auprès de femmes victimes de violence, des organisations communautaires et des éducateurs.

# Approches tenant compte des traumatismes et de la violence

## Définitions

Pour comprendre les approches tenant compte des traumatismes et de la violence, il faut d'abord définir le traumatisme et la retraumatisation.

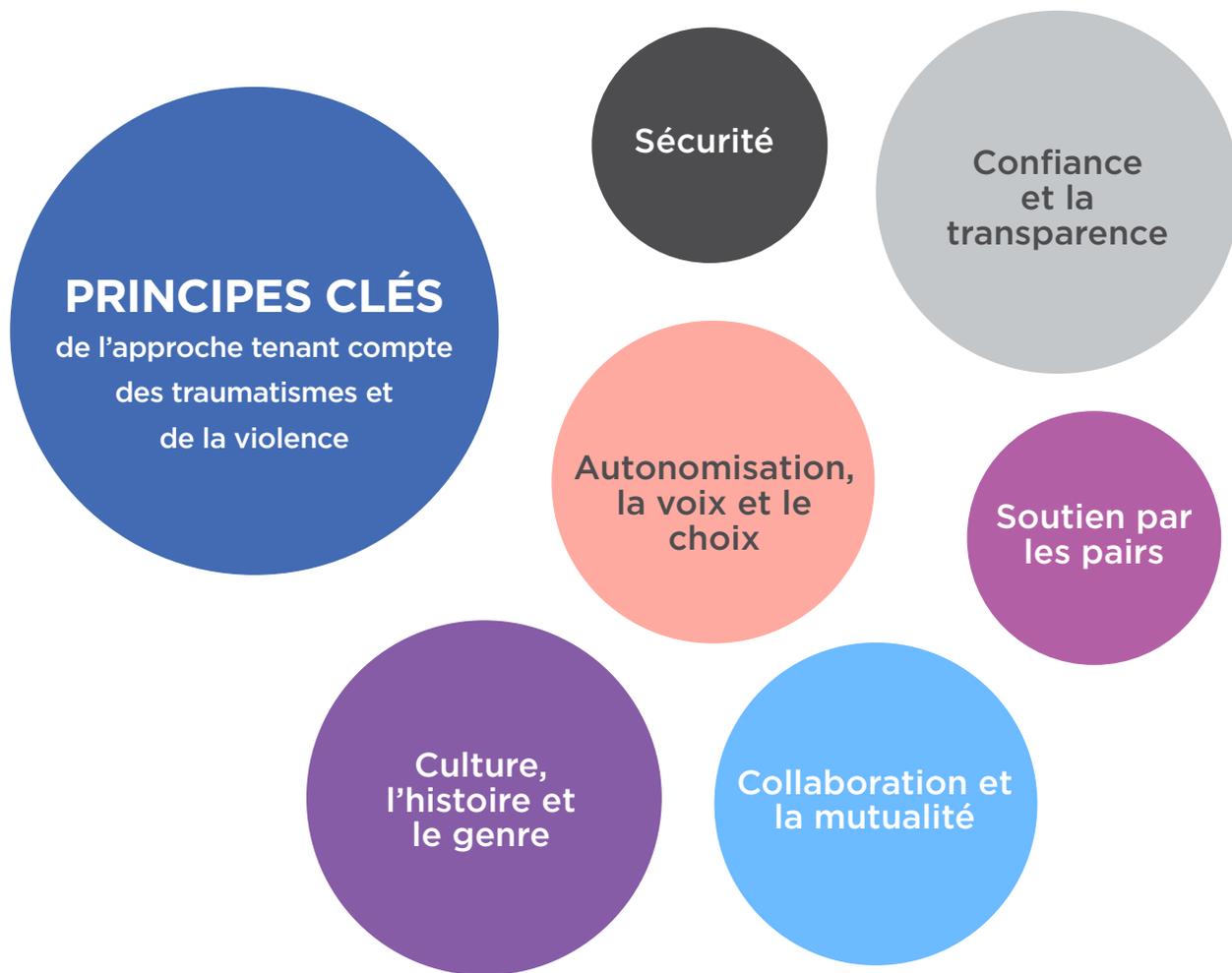
- Le traumatisme (individuel) est un événement ou une circonstance entraînant des préjudices physiques, émotionnels ou mettant la vie en danger. Il comprend également les impacts négatifs durables de cet événement ou de cette circonstance sur la santé et le bien-être physique, mental, émotionnel, social et spirituel d'une personne (SAMHSA, 2014).
- La retraumatisation est la réactivation des symptômes du traumatisme par des pensées, des souvenirs ou des sentiments liés à l'expérience passée du traumatisme (Schippert, 2021), ce qui peut se produire lorsqu'une personne se rappelle un traumatisme antérieur à la suite d'un événement déclencheur ou en parlant du traumatisme.

Par définition, une approche tenant compte des traumatismes et de la violence « reconnaît l'impact généralisé des traumatismes et comprend les voies potentielles de rétablissement, reconnaît les signes et les symptômes de traumatisme chez les clients, les familles, le personnel et les autres parties prenantes, et réagit en intégrant pleinement les connaissances sur les traumatismes dans les politiques, les procédures et les pratiques et cherche à résister activement à la retraumatisation » [traduction] (SAMHSA, 2014).

En d'autres termes, l'application d'une telle approche permet de comprendre les antécédents de traumatismes et d'y être sensible, de savoir à quoi peuvent ressembler ces traumatismes et, dans la mesure du possible, d'éviter ou d'atténuer au minimum l'exacerbation potentielle de ces traumatismes. En outre, cette approche vise non seulement à éviter les préjudices, mais aussi à favoriser l'autonomisation et le bien-être. **Une telle approche n'est pas qu'un simple résultat** ni un processus qui se limite aux premières étapes de la mise en œuvre. **Il s'agit plutôt d'un processus continu, évolutif et global qui s'adapte continuellement** aux réalités et aux besoins des personnes affectées par un traumatisme (Knowledge Hub, 2024).

## Principes clés

Les approches tenant compte des traumatismes et de la violence sont guidées par des principes fondamentaux qui constituent des cadres crédibles permettant de répondre aux besoins des survivantes de traumatismes et de violence. Six principes clés, définis par la Substance Abuse and Mental Health Services Administration (SAMHSA) des États-Unis, sont couramment cités :



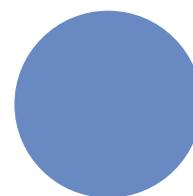
Ces six principes, ainsi que les pratiques prometteuses à considérer dans un contexte d'animation de programmes d'éducation aux médias numériques, sont définis et abordés ci-après.

## Créer des « espaces plus sûrs »

La *sécurité* est le premier principe fondamental des approches tenant compte des traumatismes et de la violence. Dans le contexte des ateliers, ce principe concerne toutes les personnes engagées dans les ateliers, y compris les animatrices. Avant, pendant et après les ateliers, les animatrices et les participantes doivent se sentir en sécurité sur le plan émotionnel, physique et psychologique lorsqu'elles abordent des sujets difficiles et sensibles. HabiloMédias a conçu les ateliers *Favoriser la résilience grâce à Technohabile* en tenant compte de la sécurité des animatrices et des participantes, en consultant un groupe diversifié de praticiens et de chercheurs qui œuvrent auprès des femmes victimes de violence ainsi qu'en menant des recherches supplémentaires sur une approche de l'animation tenant compte des traumatismes. Les modèles des ateliers ont été évalués à plusieurs reprises afin de s'assurer que la sécurité était une considération primordiale, notamment :

- en prévoyant un nombre suffisant de pauses, surtout après avoir discuté de sujets qui peuvent être particulièrement difficiles;
- en employant un langage inclusif et valorisant ou des déclarations factuelles et en évitant tout langage susceptible d'accroître l'anxiété et la peur des participantes ou de les traumatiser de nouveau;
- en suggérant aux participantes des signaux pour indiquer qu'elles ne se sentent pas en sécurité ou ont besoin d'une pause et en leur disant clairement qu'elles peuvent quitter l'atelier chaque fois qu'elles en ont besoin.

Au-delà de la conception des ateliers, les animatrices doivent tenir compte de certains éléments avant, pendant et après les ateliers.



## Sécurité des participantes : Pratiques prometteuses

Les ateliers MODELSS respectent les pratiques éthiques et méthodologiques courantes requises pour la recherche qualitative, lesquelles privilégient la sécurité des participantes notamment en préservant leur anonymat, en protégeant leurs données et en leur donnant la possibilité de se retirer des ateliers. L'approche tenant compte des traumatismes et de la violence nécessite des garanties supplémentaires axées sur la sensibilité et la prise en compte des traumatismes.

### Avant les ateliers

---

- Les animatrices peuvent définir des concepts clés comme les abus et les traumatismes et parler aux participantes des signes potentiels de retraumatisation. Il est possible que certaines participantes ne sachent pas si ce qu'elles ont vécu peut être considéré comme de la violence, ne connaissent pas les risques relatifs à leur participation à un atelier sur les traumatismes, et ne sachent pas reconnaître les signes de retraumatisation qui les concernent. Les participantes doivent être informées non seulement des procédures des ateliers auxquels elles participent, mais aussi des concepts élargis relatifs à leur participation. Bien que ces informations puissent être intégrées dans le modèle d'atelier, il est important que les animatrices s'assurent que les participantes ont bien compris.
- Avant les ateliers, les animatrices doivent établir l'accès aux mesures de soutien qui seront mises à la disposition des participantes pendant et après l'atelier. Ces mesures permettent notamment d'identifier les personnes à qui elles peuvent s'adresser si elles ont besoin d'aide pendant l'atelier et de leur fournir des ressources auxquelles elles peuvent se reporter (certaines ressources sont présentées à la fin du présent document). Encore une fois, bien que ces mesures de soutien soient présentées dans le matériel de l'atelier, il est essentiel de s'assurer que les participantes connaissent l'existence de ces mesures pour qu'elles se sentent en sécurité pendant les ateliers.
- Les animatrices doivent réfléchir à la manière dont l'espace physique de l'atelier peut être sécurisé. Certains éléments physiques peuvent créer un sentiment de sécurité, comme une salle suffisamment éclairée, un espace suffisant entre les participantes, ou un espace clairement délimité à l'écart de la zone de l'atelier pour que les participantes puissent faire une pause. La section « Gérer l'animation à distance » du présent guide aborde certaines pratiques prometteuses pour le faire dans un espace virtuel.



## Pendant les ateliers

---

- Les animatrices doivent préciser que les survivantes ne sont pas tenues de raconter leur histoire si elles ne le souhaitent pas. Si les survivantes racontent leur histoire avant d'être prêtes à le faire, le risque de retraumatisation est plus élevé.
- Les animatrices peuvent être attentives aux signes de retraumatisation chez les participantes, comme un changement soudain dans leur participation ou des signes physiques de malaise ou d'anxiété. La retraumatisation peut se produire chez les participantes qui racontent leur histoire ou qui écoutent celles des autres.
- En présence de signes de retraumatisation, les animatrices doivent être prêtes à appliquer des techniques de désescalade, notamment en prévoyant des pauses et des contrôles supplémentaires pour permettre aux participantes de composer avec leurs émotions, en leur demandant ce dont elles ont besoin pour se sentir en sécurité, ou en les guidant dans des exercices de respiration.
  - Les animatrices peuvent mettre en œuvre un exercice de respiration qui consiste à demander aux participantes de pratiquer la respiration diaphragmatique ou profonde (où l'estomac, plutôt que la poitrine, se gonfle et se contracte à chaque respiration). Les animatrices peuvent guider les participantes pendant des cycles de respiration de 10 secondes, en leur demandant d'inspirer pendant 5 secondes, puis d'expirer pendant 5 secondes, et de répéter l'exercice autant de fois qu'il le faut pour qu'elles se sentent plus calmes. Cette technique peut aider à éviter l'hyperventilation et à arrêter la réaction de panique qui peut accompagner la retraumatisation.



## Après les ateliers

---

- Les animatrices peuvent prévoir un moment pour faire un compte rendu auprès des participantes qui en ont besoin après un atelier. La manière de faire ce compte rendu auprès des participantes est importante puisque certaines pratiques de compte rendu peuvent [aggraver les traumatismes](#). Les pratiques prometteuses actuelles de compte rendu portent surtout sur les éléments des premiers soins de santé mentale, soit :
  - recueillir des renseignements sur les autres besoins et préoccupations des participantes;
  - identifier les participantes, à partir de ces besoins, et leur offrir toute aide immédiate ou pratique que vous pouvez leur apporter;
  - les aiguiller vers des ressources et des mesures de soutien social pour les aider à composer avec la situation, et s'assurer que ces mesures et ressources sont accessibles dans leur vie quotidienne.



## Sécurité des animatrices : Pratiques prometteuses

Pendant les ateliers, le risque de traumatisme ou de retraumatisation s'applique non seulement aux participantes, mais aussi aux animatrices. Les animatrices peuvent avoir elles-mêmes subi un traumatisme ou être affectées par les récits de traumatismes entendus au cours des ateliers. Pour assurer la sécurité des animatrices, tout comme celle des participantes, il faut veiller à ce qu'elles soient informées des risques et des contextes liés à leur participation. Le présent guide sert de ressource pour sensibiliser les animatrices aux traumatismes et aux approches tenant compte des traumatismes afin de rendre plus sûre leur participation en tant qu'animatrices. Outre la consultation du présent guide, les animatrices peuvent également :

### Avant les ateliers

---

- se reporter à des ressources en ligne (voir la liste de ressources à la fin du présent document) pour en apprendre davantage sur les traumatismes et se sentir mieux préparées à participer à des ateliers tenant compte des traumatismes.
- s'assurer de connaître les mesures de soutien en santé mentale offertes dans leur milieu de travail, le cas échéant.
- communiquer avec HabiloMédias ([info@mediasmarts.ca](mailto:info@mediasmarts.ca)) pour obtenir de l'aide et poser des questions sur le contenu et le programme.



### Pendant les ateliers

---

- rester alertes à ce qu'elles ressentent et être attentives aux signes de traumatisme ou de retraumatisation qui les concernent, comme une hausse de l'anxiété ou un sentiment soudain de repli sur soi ou de distance. Dans la mesure du possible, les ateliers devraient être animés par deux personnes afin d'apporter un soutien supplémentaire et de permettre à l'une des animatrices de faire une pause si nécessaire;
- conserver la fiche-conseil à la fin du présent guide et la consulter chaque fois qu'elles l'estiment nécessaire pendant les ateliers.



## Maintenir la confiance et la transparence

Le deuxième principe tenant compte des traumatismes et de la violence, la confiance et la transparence, concerne l'instauration et le maintien de la confiance entre les participantes, les animatrices, l'équipe de recherche et toutes les personnes engagées dans un processus particulier. La confiance se construit principalement par la transparence des décisions et des opérations, ce qui inclut, dans le contexte des ateliers, à la fois la conception des ateliers et leur animation.

HabiloMédias a conçu les modèles d'ateliers *Favoriser la résilience grâce à Technohabile* de manière à ce qu'ils commencent par un résumé des sujets et des actives afin de fournir aux participantes des informations (et donc de faire preuve de transparence) sur la conception des ateliers avant le début de chaque séance. Les participantes doivent sentir, autant que possible, qu'elles sont capables et en contrôle, en particulier lorsqu'elles abordent des sujets difficiles. En retenant des informations sur le programme de l'atelier, les décisions difficiles, les changements inattendus et les incertitudes, le sentiment de manque de contrôle des participantes, qui évoluent dans un environnement préétabli, n'en sera qu'exacerbé. L'instauration de la confiance et de la transparence est une étape cruciale dans la création d'un environnement participatif sûr et ouvert.



## Pratiques prometteuses

### Avant les ateliers

---

- Les animatrices doivent s'assurer que les participantes connaissent l'objectif et le contenu de l'atelier avant de commencer. Ce processus de confirmation peut être intégré dans le modèle d'atelier, mais il vaut la peine de revérifier auprès des participantes si elles semblent encore incertaines.



### Pendant les ateliers

---

- Les animatrices peuvent communiquer les attentes des participantes, fixer des limites et être claires sur ce que l'atelier et les ressources proposées peuvent et ne peuvent pas faire. Par exemple, dans le contexte de l'éducation aux médias numériques, l'évolution rapide de la technologie rend difficile toute garantie à long terme concernant certaines pratiques de sécurité en ligne. Si les animatrices insistent sur l'utilité et l'importance des pratiques de sécurité en ligne, elles doivent également s'assurer que les participantes comprennent les limites de ces pratiques. Les limites et les attentes fixées au début de l'atelier doivent être maintenues tout au long de l'atelier, et tout changement doit être clairement communiqué aux participantes.
- Les animatrices doivent prendre régulièrement des nouvelles des participantes et leur permettre de poser des questions. Encore une fois, même si cette approche peut s'intégrer au modèle d'atelier, les animatrices peuvent sentir, simplement en observant la salle ou en écoutant directement les participantes, qu'il est nécessaire de consacrer plus de temps aux questions que ce qui avait été prévu au départ.
- Les animatrices doivent être honnêtes et transparentes quant aux questions auxquelles elles n'ont pas de réponse. Dans la mesure du possible, elles doivent mettre en place des mécanismes de suivi pour tenter d'apporter ces réponses au terme des ateliers.

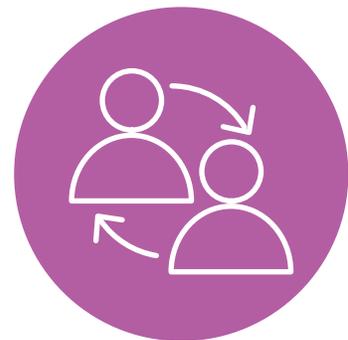


## Favoriser le soutien par les pairs et la collaboration

Le troisième principe tenant compte des traumatismes et de la violence, le soutien par les pairs, est essentiel pour assurer la sécurité, le bien-être et la résilience des participantes. [L'évaluation des besoins dans le cadre du programme MODELSS](#) a révélé que les survivantes de la VAFT et les praticiens qui travaillent auprès des femmes victimes de violence comptent principalement sur le soutien de leurs pairs, plutôt que sur un soutien institutionnel ou formel comme le système judiciaire. En outre, contrairement aux formes de participation individualisées qui peuvent donner aux participantes un sentiment d'isolement, les efforts collectifs sont souvent habilitants et utiles pour les participantes. Par exemple, le soutien par les pairs peut permettre aux participantes qui se sentent malhonnêtes ou incertaines quant à leurs contributions au cours d'un atelier de se concentrer sur l'aide à apporter à d'autres personnes qui se trouvent dans des situations similaires.

Le quatrième principe, la collaboration et la mutualité, élargit le principe du soutien par les pairs au lien qui existe entre les chercheurs, les animatrices et les participantes, et exige en outre un partage *significatif* du pouvoir et de la prise de décision entre ces groupes. Malgré la nécessité d'avoir des responsabilités et des rôles différents en matière de participation et d'animation de programmes, les approches tenant compte des traumatismes et de la violence encouragent le fractionnement des déséquilibres de pouvoir et des hiérarchies dans la mesure du possible afin de permettre des efforts véritablement collaboratifs et collectifs.

Dans le cadre du programme *Favoriser la résilience grâce à Technohabile*, HabiloMédias s'est engagé dans un processus de conception continu et collaborative en consultant divers groupes de survivantes et de praticiens et en utilisant les besoins et les préoccupations qu'ils ont exprimés pour concevoir ces ateliers et orienter les nombreuses décisions qui doivent être prises au cours de l'animation des ateliers.



## Pratiques prometteuses

### Avant les ateliers

---

- Avant de proposer du soutien aux survivantes, les animatrices devraient leur permettre d'évaluer et d'exprimer leurs besoins. Les options de soutien doivent se fonder sur les besoins exprimés. Dans la pratique, il faudra peut-être demander aux participantes ce qu'elles espèrent retirer de l'atelier, et souligner ou indiquer les parties de l'atelier qui répondent à ces besoins.



### Pendant les ateliers

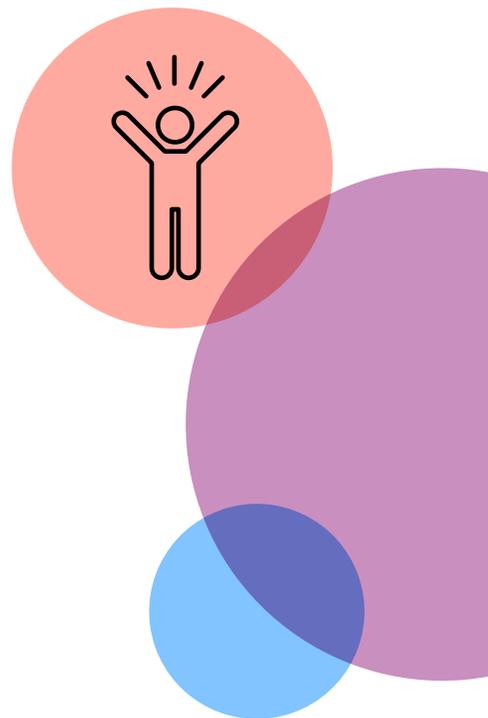
---

- La collaboration et le soutien par les pairs nécessitent le développement de relations. Par conséquent, une pratique recommandée consiste à trouver des moyens d'établir des relations avec et entre les participantes, que ce soit en prévoyant des groupes plus petits pour encourager les liens entre pairs, en intégrant des activités où les participantes doivent travailler avec une ou deux autres participantes pour atteindre un objectif commun, ou en prévoyant du temps avant ou pendant les ateliers consacré au développement de relations entre les participantes, par exemple en mangeant ensemble sans qu'il n'y ait nécessairement d'objectifs (Kelly et autres, 2022).
- Les animatrices doivent, dans la mesure du possible, collaborer avec les survivantes pendant les ateliers, par exemple en leur demandant ce qu'elles pensent d'un point de vue en particulier ou si elles souhaitent faire une pause.



# Autonomiser les participantes

Le cinquième principe tenant compte des traumatismes et de la violence, soit l'autonomisation, la voix et le choix, consiste à favoriser les forces des participantes et à honorer leurs expériences, leurs choix et leurs contributions tout au long des ateliers. L'évaluation des besoins dans le cadre du projet MODELSS a révélé que certaines survivantes ont l'impression que leur force et leur intelligence sont souvent sous-estimées par les ressources en matière de VAFT et qu'elles préféreraient être respectées et habilitées et que leur résilience soit reconnue. En vertu de ce principe, les traumatismes et les abus sont souvent associés à des sentiments d'impuissance et de manque de contrôle, et les ateliers créent un déséquilibre de pouvoir inhérent entre les animatrices et les participantes. Même dans le cadre d'un atelier préconçu, les approches tenant compte des traumatismes et de la violence exigent que les participantes soient entendues et au cœur des discussions.



## Pratiques prometteuses

### Pendant les ateliers

- Plutôt que de se contenter de donner des instructions, les animatrices peuvent permettre aux survivantes de faire des choix. Il est possible d'offrir des choix aux participantes : par exemple, veulent-elles raconter leur histoire, de quelle façon veulent-elles que vous vous adressiez à elles, désirent-elles prendre une pause? Dans la mesure du possible, donnez-leur la possibilité de faire ces choix.
- Lorsque chaque participante s'exprime, les animatrices peuvent s'assurer que sa participation est validée et affirmée.
- Le cas échéant, les animatrices peuvent poser des questions (p. ex. « quelles pensées ou actions vous donnent de l'espoir? ») qui favorisent la résilience et permettent aux participantes de se reporter à leurs propres pratiques ou stratégies pour favoriser leur santé et leur bien-être.



## Tenir compte de l'intersectionnalité et de l'humilité culturelle

Le dernier principe, soit la culture, l'histoire et le genre, porte sur la nécessité de reconnaître et de respecter les identités des participantes et les intersections au sein de ces identités, et d'y être sensible. Les formes et les impacts de la VAFT varient en fonction des circonstances sociales, notamment la race, l'orientation sexuelle, l'âge, les capacités, l'identité de genre, les besoins linguistiques et la géographie. En outre, le soutien et les ressources offerts aux survivantes doivent tenir compte de leur identité. Par exemple, lors de l'[évaluation des besoins dans le cadre du projet MODELSS](#), HabiloMédias a entendu des femmes autochtones qui ont subi des violences interpersonnelles ainsi que du racisme systémique et de la violence coloniale par le biais du système judiciaire. Leur expérience, qui s'appuie sur leur identité en tant que femmes autochtones, nous a permis de nous assurer que d'autres mesures de soutien et ressources dans la communauté sont offertes lorsque nos ateliers suggèrent aux participantes de solliciter un soutien juridique.

Toute approche tenant compte des traumatismes et de la violence doit tenir compte des identités des survivantes et de leurs intersections afin de créer un environnement favorisant la sécurité, le bien-être et l'autonomisation. HabiloMédias a cherché à inclure de multiples perspectives en travaillant avec un réseau diversifié de partenaires de prestation de services et de conseillers qui eux-mêmes servent un groupe diversifié de survivantes, y compris les personnes nouvellement arrivées au Canada, les survivantes diversifiées sur le plan du genre et de la sexualité, et les survivantes autochtones. Pour les animatrices qui s'engagent auprès de participantes issues de diverses situations sociales, ce principe consiste principalement à écouter les participantes et à demeurer conscientes des différentes variations culturelles et sociales qui influencent leur participation.



## Pratiques prometteuses

### Avant les ateliers

---

- Les animatrices peuvent être conscientes des expériences intersectionnelles et collectives des traumatismes auxquels les participantes peuvent faire face, notamment en reconnaissant les traumatismes historiques, intergénérationnels et permanents, ainsi que la violence structurelle et interpersonnelle que les survivantes peuvent avoir subie en raison de la violence systémique et politique. Il faut aussi reconnaître que la VAFT n'affecte pas uniquement la survivante, mais qu'elle affecte aussi sa famille et sa communauté.



- Outre la sécurité physique et émotionnelle, il est important que les participantes se sentent en sécurité sur le plan culturel. Pendant les ateliers, les animatrices doivent veiller au respect, à la valorisation et à l'ouverture d'esprit à l'égard des différentes approches culturelles et des formes de savoir. Dans la mesure du possible, il est recommandé de proposer des programmes adaptés à la culture qui offrent des consultations constructives auprès d'experts de la communauté ou qui sont dirigés par des membres de cette communauté qui ont les connaissances culturelles directes nécessaires pour s'engager pleinement auprès des participantes.

### Pendant les ateliers

---

- Les animatrices doivent reconnaître que les expériences intersectionnelles des survivantes de la VAFT peuvent avoir un impact sur leur participation, et s'assurer que toutes les participantes se sentent respectées et entendues. Les participantes qui ont subi des formes de violence liées à un certain aspect de leur identité peuvent se sentir particulièrement mal à l'aise parmi des personnes qu'elles ne connaissent pas (Rajani, 2022).



- Lorsqu'elles répondent aux participantes, les animatrices doivent éviter les hypothèses et les généralisations sur les origines et les identités des participantes. Elles doivent systématiquement utiliser et valoriser un langage et des approches inclusifs. Outre les points précédents qui traitent également des approches inclusives, l'inclusivité signifie écouter et prendre en compte les signaux des participantes afin d'intégrer leurs identités et leurs perspectives dans le cadre de l'atelier. Dans la pratique, il peut s'agir de les désigner par les noms et les pronoms qu'elles préfèrent ou de suivre les exemples qu'elles donnent et la manière dont elles reformulent, interprètent et parlent du contenu de l'atelier.

## Gérer l'animation à distance

Les approches tenant compte des traumatismes et de la violence varient en fonction du contexte et doivent être adaptées aux diverses préoccupations et possibilités qui se présentent dans différents contextes. Les lignes directrices d'animation tenant compte des traumatismes et de la violence ci-dessus s'appliquent à la fois aux ateliers en personne et à distance, mais il convient de noter que certains problèmes particuliers se posent pour les animatrices lorsqu'elles interagissent avec des survivantes sur des plateformes virtuelles, notamment :

- des frontières floues entre les espaces des participantes, qui peuvent inclure des espaces dans lesquels elles ont vécu un traumatisme;
- l'absence d'un espace partagé, lequel peut engendrer des signaux sociaux peu clairs, des silences mal interprétés et une impression générale de ne pas être à l'écoute des participantes sur le plan émotionnel;
- des possibilités limitées de faire entendre sa voix en raison d'une plateforme unidimensionnelle;
- la fatigue des écrans, qui peut aggraver l'état de vulnérabilité des participantes.



## Pratiques prometteuses

### Avant les ateliers

- Il est important de trouver un équilibre entre le droit à la vie privée des participantes et la nécessité de veiller à ce que l'événement ne soit pas perturbé par des personnes qui n'y ont pas été invitées. Dans la mesure du possible, demandez aux participantes de s'inscrire à l'avance et fournissez-leur un mot de passe pour accéder à la séance.
- Pour les animatrices, la première étape devrait toujours être de s'assurer que les participantes se trouvent dans un endroit sûr. Il est recommandé de leur demander explicitement si elles se trouvent dans un endroit sûr pour discuter. Si les participantes ne se trouvent pas dans un endroit sûr, encouragez-les à s'y rendre si possible, ou encouragez-les à quitter l'atelier si elles en ont besoin et montrez-leur comment faire.
- Les animatrices peuvent encourager les participantes à rejoindre l'atelier virtuel à partir d'un espace physique dans lequel elles se sentent en sécurité et à l'aise, ou le leur rappeler. La familiarité et le confort de l'environnement d'une participante peuvent lui donner un sentiment de bien-être et de sécurité.



- Pour que les participantes se sentent plus à l'aise, les animatrices doivent réfléchir à la manière dont les participantes perçoivent leur langage corporel et leur environnement. Le langage corporel et tout ce qui est visible à l'écran font partie d'une communication respectueuse et empathique avec les participantes. Par exemple, les animatrices peuvent s'asseoir suffisamment loin de l'écran pour que les participantes puissent voir leur langage corporel, et les animatrices peuvent aussi informer les participantes de tout bruit ambiant qu'elles pourraient entendre pendant l'atelier (p. ex. un chien qui aboie).

## Pendant les ateliers

- Les animatrices peuvent utiliser les fonctions en ligne qui favorisent la sécurité et le bien-être des participantes. Par exemple, les participantes peuvent être encouragées à éteindre brièvement leur micro et leur caméra si elles ressentent de la détresse et ont besoin de prendre une pause pour vivre leurs émotions. En outre, des fonctions comme les salons de discussion peuvent permettre aux animatrices d'aider les participantes en privé ou de favoriser le soutien par les pairs.

- Les animatrices doivent s'assurer que les participantes connaissent les mesures à prendre pour protéger leur vie privée et assurer leur sécurité en ligne lorsqu'elles participent à un atelier virtuel. Les ressources sur le triage numérique, incluses dans le programme *Favoriser la résilience grâce à Technohabile*, fournissent aux survivantes de suivre certaines étapes pour accroître leur sécurité en ligne et protéger leur vie privée.



## Après les ateliers

- Il est particulièrement important, dans le contexte de l'animation à distance, de prévoir du temps supplémentaire pour faire un compte rendu afin d'atténuer les risques d'isolement et de préjudices qui peuvent en découler. Les animatrices peuvent :
  - recueillir des renseignements sur les autres besoins et préoccupations des participantes;
  - offrir, en fonction de ces besoins, toute aide immédiate ou utile;
  - diriger les participantes vers des ressources et du soutien social pour les aider à composer avec une situation, et s'assurer qu'il s'agit de soutien et de ressources auxquels elles peuvent accéder dans leur vie quotidienne;
  - envoyer un courriel de suivi contenant les ressources partagées pendant l'atelier, des liens vers le matériel des ateliers, et des conseils sur le soutien offert sur place.



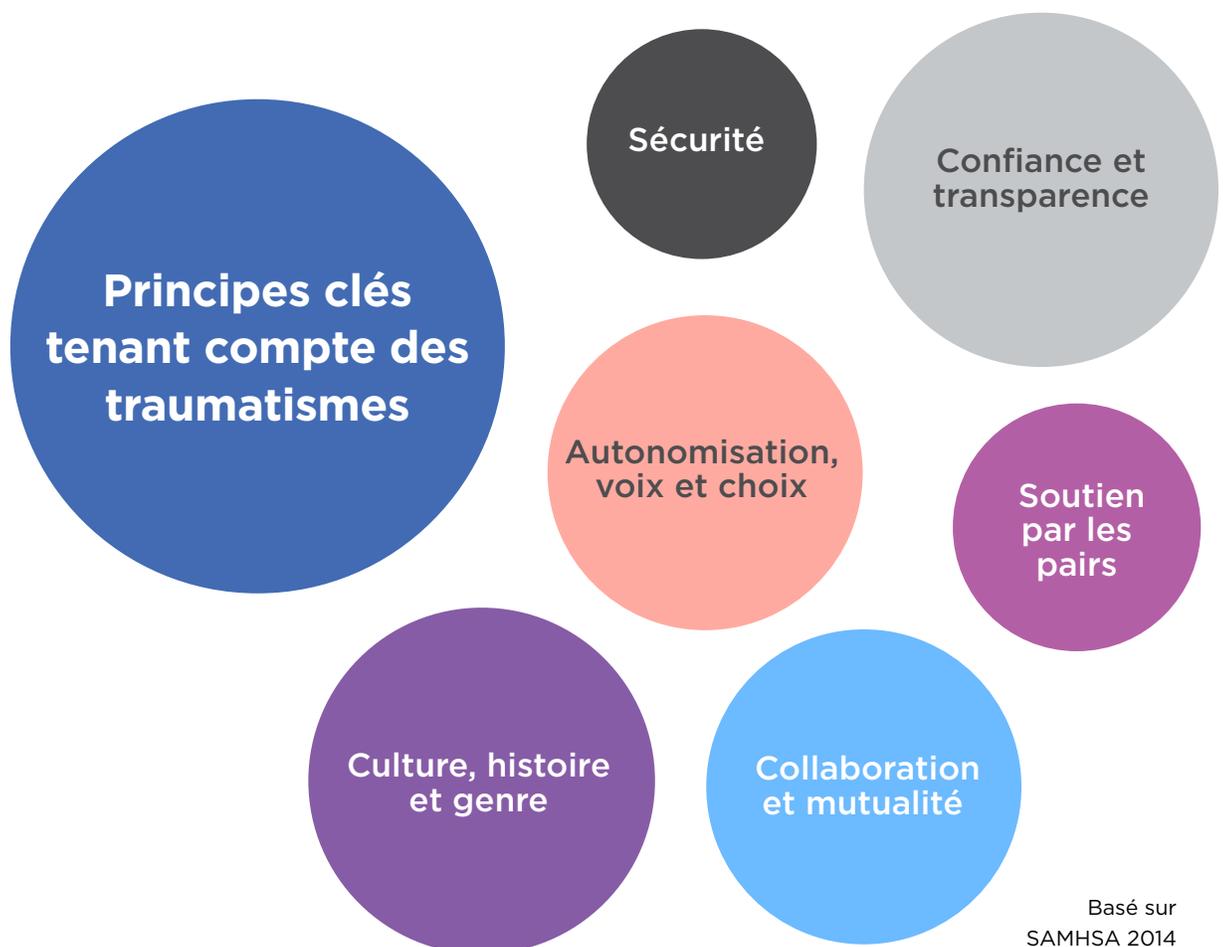
# Fiche-conseil : Résumé des pratiques prometteuses

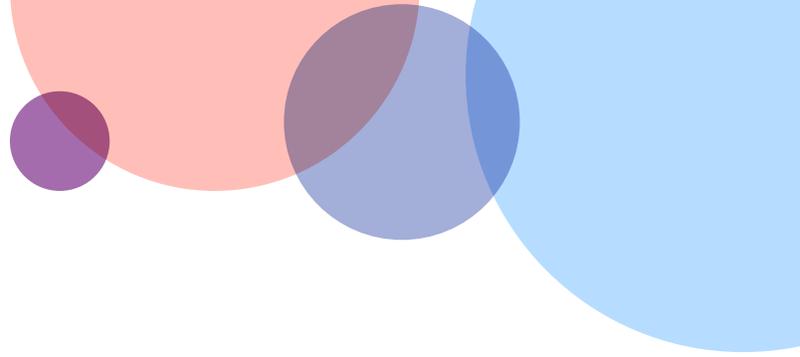
## Définitions clés:

**Éducation aux médias numériques** : Capacité d'utiliser toutes les formes de médias, de les comprendre, d'y accéder et d'interagir avec elles de manière critique et en toute confiance.

**Violence et abus facilités par la technologie** : Peut être généralement définie comme une forme d'abus ou de comportement contrôlant comportant l'utilisation de la technologie pour contraindre, traquer, surveiller ou harceler une autre personne.

**Approches tenant compte des traumatismes et de la violence** : Comprendre les antécédents de traumatismes et y être sensible, et créer des environnements favorisant le bien-être et la sécurité plutôt que d'adopter des pratiques qui pourraient involontairement retraumatiser.





## Pratiques recommandées

### Sécurité

- S'assurer que les participantes comprennent les concepts clés (p. ex. traumatismes, abus, etc.)
- Établir l'accès aux mesures de soutien
- Détecter les signes de déclenchement des traumatismes et de retraumatisation
- Utiliser des techniques de désescalade
- Aménager l'espace physique en se souciant de la sécurité
- Prévoir davantage de temps pour les comptes rendus au besoin

### Confiance et transparence

- S'assurer que les participantes comprennent l'objectif de l'atelier et le programme
- Fixer des attentes et des limites
- Prévoir des pauses au besoin et des contrôles réguliers
- Faire preuve d'honnêteté et de transparence (notamment lorsque l'animatrice ne connaît pas la réponse à une question)

### Soutien par les pairs et collaboration

- Prévoir un espace et du temps pour établir des relations
- Permettre aux participantes d'évaluer et d'exprimer leurs besoins
- Collaborer avec les participantes pour prendre des décisions dans la mesure du possible

### Autonomisation

- Permettre aux participantes de faire des choix
- Affirmer et valider la participation
- Poser des questions qui favorisent la résilience (p. ex. « Quelles pensées ou actions vous donnent de l'espoir? »)

### Humilité culturelle

- Reconnaître les différentes identités, leurs intersections et leur impact sur les traumatismes des participantes et leur participation
- Faire preuve de respect et d'ouverture à l'égard des différentes approches culturelles et formes de savoir
- Éviter les hypothèses et les généralisations sur les différentes identités
- Utiliser des approches et un langage inclusifs

### Animation à distance

- Confirmer que les participantes se trouvent dans un espace sûr et confortable et qu'elles peuvent protéger leur vie privée et assurer leur sécurité en ligne
- S'assurer d'utiliser les fonctions en ligne comme l'inscription et les salons de discussion pour favoriser la sécurité des participantes
- Prendre conscience du langage corporel et de l'environnement, lesquels peuvent affecter les participantes
- Faire un compte rendu et envoyer un courriel de suivi contenant le matériel de l'atelier, les ressources et les mesures de soutien

## Ressources pour de plus amples renseignements

- [Sécurité technologique Canada](#)
- [Implementing Trauma- and Violence-Informed Care: A Handbook](#)
- SAMHSA : [Traumatismes et violence](#) et [Principes tenant compte des traumatismes et de la violence](#)
- [Auto-évaluation tenant compte des traumatismes à l'intention des animatrices](#)

## Références

- Afrouz, R. (2021). « The Nature, Patterns and Consequences of Technology-Facilitated Domestic Abuse: A Scoping Review ». *Trauma, Violence, & Abuse*.
- Bailey, J., Flynn, A., et Henry, N. (2021). *The Emerald International Handbook of Technology-Facilitated Violence and Abuse*. Emerald Publishing Limited.
- Bradbury-Jones, C., et Nikupeteri, A. (2021). « Intimate partner violence, stalking and the pandemic: Yet more paradoxes? » *Journal of Advanced Nursing*, 77(5).
- Briggs, C. (2018). « An emerging trend in domestic violence: Technology-facilitated abuse ». *Australian Journal of Child and Family Health Nursing*, 15(1).
- Bryant, R. (2023, June 21). 'Psychological debriefing' right after an accident or trauma can do more harm than good - here's why. *The Conversation*. <http://theconversation.com/psychological-debriefing-right-after-an-accident-or-trauma-can-do-more-harm-than-good-heres-why-208139>
- Brymer, M., Layne, C., Jacobs, A., Pynoos, R., Ruzek, J., Steinberg, A., Vernberg, E., et Watson, P. (2006). *Psychological first aid field operations guide*. National Child Traumatic Stress Network.
- Cervantes, L., McMahon M., & Rowell C. (2022) Planning a trauma- informed event. National Forum on the Prevention of Cyber Sexual Abuse.
- Champion, A.R., Oswald, F., Khera, D., et Pedersen, C.L. (2022). « Examining the Gendered Impacts of Technology-Facilitated Sexual Violence: A Mixed Methods Approach ». *Archives of Sexual Behavior*, 51(3).
- Chen, J.X., McDonald, A., Zou, Y., Tseng, E., Roundy, K.A., Tamersoy, A., Schaub, F., Ristenpart, T., et Dell, N. (2022). « Trauma-Informed Computing: Towards Safer Technology Experiences for All ». *CHI Conference on Human Factors in Computing Systems*.
- Diebold, J., Sperlich, M., Heagle, E., Marris, W., et Green, S. (2021). « Trauma Talks: Exploring Personal Narratives of Trauma-Informed Care through Podcasting ». *Journal of Technology in Human Services*, 39(1), 1-23.
- Douglas, H., Harris, B.A., et Dragiewicz, M. (2019). « Technology-Facilitated Domestic and Family Violence: Women's Experiences ». *The British Journal of Criminology*, 59(3).
- Epp, D., Rauch, K., Waddell-Henowitch, C., Ryan, K.D., Herron, R.V., Thomson, A.E., Mullins, S., et Ramsey, D. (2022). « Maintaining Safety While Discussing Suicide: Trauma Informed Research in an Online Focus Groups ». *International Journal of Qualitative Methods*, 21.
- Fiolet, R., Brown, C., Wellington, M., Bentley, K., et Hegarty, K. (2021). « Exploring the Impact of Technology-Facilitated Abuse and Its Relationship with Domestic Violence: A Qualitative Study on Experts' Perceptions ». *Global Qualitative Nursing Research*, 8.
- Fiolet, R., Tarzia, L., Hameed, M., et Hegarty, K. (2021). « Indigenous Peoples' Help-Seeking Behaviors for Family Violence: A Scoping Review ». *Trauma, Violence, & Abuse*, 22(2).
- Gerber, M.R., Elisseou, S., Sager, Z.S., et Keith, J.A. (2020). « Trauma-Informed Telehealth in the COVID-19 Era and Beyond ». *Federal Practitioner*, 37(7), 302-308.
- Ghidei, W., Montesanti, S., Wells, L., et Silverstone, P.H. (2022). « Perspectives on delivering safe and equitable trauma-focused intimate partner violence interventions via virtual means: A qualitative study during COVID-19 pandemic ». *BMC Public Health*, 22(1), 1852.
- Henry, N., Flynn, A., et Powell, A. (2020). « Technology-Facilitated Domestic and Sexual Violence: A Review ». *Violence Against Women*, 26.

Isobel, S. (2021). « Trauma-informed qualitative research: Some methodological and practical considerations ». *International Journal of Mental Health Nursing*, 30(S1).

Kelly, S., Rodriguez, E., Blythe, S., et Lauren, B. (2022). « Trauma-Informed Scholarship in Digital Research and Design ». Dans *Methods and Methodologies for Research in Digital Writing and Rhetoric Centering Positionality in Computers and Writing Scholarship*, volume 2.

Knowledge Hub at the Centre for Research & Education on Violence against Women & Children at Western University (upcoming resource, 2024). Resources for evaluating trauma- and violence-informed practice. [https://kh-cdc.ca/en/resources/reports/Resources-EN\\_Final.pdf](https://kh-cdc.ca/en/resources/reports/Resources-EN_Final.pdf)

Legge, C. (2017). « Technology-facilitated violence, abuse, and harassment against women and girls: A 21st Century Challenge. *International Human Rights Program*. Consulté le 11 septembre 2022 à l'adresse : <https://ihrp.law.utoronto.ca/technology-facilitated-violence-abuse-and-harassment-against-women-and-girls-21st-century-challenge>.

Macias, R.L., Nava, N., Delgadillo, D., Beschel, J., et Kuperminc, G. (2023). « Finding voice in a year of collective trauma: Case study of an online photovoice project with youth ». *American Journal of Community Psychology*, 71(1-2), 114-122.

Palmieri, J., et Valentine, J.L. (2021). « Using Trauma-Informed Care to Address Sexual Assault and Intimate Partner Violence in Primary Care ». *The Journal for Nurse Practitioners*, 17(1), 44-48.

Rajani, N. (2022). « “I Bet You Don’t Get What We Get”: An Intersectional Analysis of Technology-Facilitated Violence Experienced by Racialized Women Anti-Violence Online Activists in Canada ». *Canadian Journal of Law and Technology*, 19(2), 217.

Rios Sr., A., et autres (sans date). *Trauma-Informed Storytelling*. Consulté le 14 septembre 2023 à l'adresse <https://nhchc.org/wp-content/uploads/2019/08/ti-storytelling-1.pdf>.

SAMHSA (2014). *SAMHSA’s Concept of Trauma and Guidance for a Trauma-Informed Approach*. SAMHSA Publications and Digital Products. Consulté à l'adresse : <https://store.samhsa.gov/sites/default/files/d7/priv/sma14-4884.pdf>.

Schippert, A.C.S.P., Grov, E.K., et Bjørnnes, A.K. (2021). « Uncovering re-traumatization experiences of torture survivors in somatic health care: A qualitative systematic review ». *PloS One*, 16(2).

Sürücü, C.E., Güner, S., Cüce, C., Aras, D., Akça, F., Arslan, E., Birol, A., et Uğurlu, A. (2021). « The effects of six-week slow, controlled breathing exercises on heart rate variability in physically active, healthy individuals ». *Pedagogy of Physical Culture and Sports*, 25(1).

Trauma Informed (sans date). « Trauma-Informed Care ». Consulté le 6 janvier 2024 à l'adresse : <https://www.traumapolicy.org/topics/trauma-informed-care>.

Trauma Informed Oregon. (2020). *Hosting a Virtual Meeting Using Trauma Informed Principles*. Consulté à l'adresse : <https://traumainformedoregon.org/wp-content/uploads/2020/06/TIP-Hosting-a-Virtual-Meeting-Using-Trauma-Informed-Principles.pdf>.

Wathen, C.N., et Varcoe, C. (2023). *Implementing Trauma- and Violence-Informed Care: A Handbook*. University of Toronto Press.

Wood, L., Hairston, D., Schrag, R.V., Clark, E., Parra-Cardona, R., et Temple, J.R. (2022). « Creating a Digital Trauma Informed Space: Chat and Text Advocacy for Survivors of Violence ». *Journal of Interpersonal Violence*, 37(19-20).

Zamora, C.L., Boddy, J., O’Leary, P., et Liang, J. (2022). « Technology-Facilitated Abuse Against Women From Culturally and Linguistically Diverse Backgrounds: A Scoping Review of the Literature ». *Trauma, Violence, & Abuse*.